FOIRE AUX QUESTIONS UNIFORMES

1. **Comment procéder aux achats des uniformes ?**

L'achat des uniformes peut se faire au comptoir du Bureau Uniformes et Services.
Le paiement peut être effectué :

- Par virement bancaire au comptoir (Juice, virement sur le compte)
- Par carte bancaire au comptoir
- Exceptionnellement en espèces (plafonné à un achat total de Rs 1,000 par jour par famille

2. **Quelles sont les horaires de vente ?**

La vente des uniformes :

- Tous les jours du lundi au vendredi de 07h15 à 10 h et ;
- Les lundis et jeudis de 14h à 15h

3. **Est-ce que mon enfant peut récupérer des uniformes neufs au Bureau Uniformes et Services et régler plus tard ?**

Les uniformes doivent être régler au moment de l'achat. Il n'y a pas de crédit pour les uniformes. La facturation est émise dès la réalisation de la livraison de l'article.

4. **Est-ce que mon enfant peut acheter des uniformes neufs et comment procéder ?**

<u>Horaires :</u>
Les horaires pour les achats des uniformes pour les enfants sont les suivants :

- Tous les jours du lundi au vendredi de 07h15 à 10 h
- Les lundis et jeudis de 14h à 15h

<u>Commander à l'avance :</u>
Les parents peuvent commander à travers un courriel envoyé à la Chargée de vente charge.vente@ecoledunord.net et effectué le paiement par virement bancaire. L'enfant peut venir récupérer la commande au Bureau Uniformes et Services ou si le parent le souhaite, la commande est déposée dans la classe de l'enfant.

<u>Recommandation sur les espèces :</u>
L'Ecole du Nord se décharge de toute responsabilité si l'enfant est en possession des espèces au sein de l'établissement.

5. **Est-ce que les uniformes achetés neufs peuvent être échangés ou retournés ?**

a) Tout article qui ne convient pas, peut être retourné pour échange et /ou remboursement dans les 8 jours de l'achat (excluant les week-ends).
b) Les articles retournés doivent être restitués en parfait état et dans leur emballage d'origine. Ils doivent obligatoirement être accompagnés de leur ticket de caisse.
c) En cas de retour sans échange, l'article est remboursé dans les plus brefs délais à compter de la date de la restitution de l'article.
d) Dans le cas d'un échange contre un article d'un montant identique, l'échange est gratuit.
e) Dans le cas d'un échange contre un article d'un montant supérieur, la différence est à la charge du parent.
f) Dans le cas d'un échange contre un article d'un montant inférieur, nous procèderons au remboursement de la différence dans les plus brefs délais.
g) Les produits prouvés défectueux à l'origine seront remboursés au plus vite
h) Attention : Tout article porté, sali ou abimé ne sera ni repris ni échangé.

6. **Où trouver des informations concernant les tarifs des uniformes, le guide des tailles ?**

Les informations sur les tarifs des uniformes et le guide des tailles sont disponibles sur le site internet de l'établissement dans la rubrique Coin Infos – Uniformes

7. **Où trouver des uniformes d'occasion ?**

L'Ecole du Nord ne s'occupe pas des uniformes d'occasion. L'Amicale des parents du Nord (l'ADN) gère le dossier des uniformes d'occasion et leur contact est :

- Facebook
- Mail

8. **Est-ce qu'il existe des temps où les produits sont soldés ?**

Les déstockages, les réductions sur les tarifs etc. ont lieu plusieurs fois dans l'année. Ces informations sont relayées sur notre site internet et sur notre page Facebook. Nous conseillons vivement aux parents de continuer à suivre notre actualité tout au long de l'année.